

décernée à la fois à M. le comte de Charpin et à M. Guigue, sur un rapport présenté, dans la séance du 2 juillet 1886, par M. Gustave Schlumberger, qui, après avoir signalé tous les mérites de cette importante publication, ajoutait :

« On ne saurait donc trop remercier et féliciter M. le comte de Charpin-Feugerolles, qui a eu l'idée de cette belle publication, qui l'a dirigée et qui en a supporté tous les frais. Il mérite d'autant mieux nos éloges que nous lui devons déjà plusieurs autres volumes d'anciens textes diplomatiques, en outre de ceux mentionnés plus haut, et qu'il se prépare à nous donner un grand Cartulaire de l'abbaye de l'Île-Barbe. Avec une générosité, qui rappelle les habitudes du duc de Luynes, il assure par de magnifiques publications, la conservation indéfinie des monuments essentiels de l'histoire de son pays » (1).

On ne pouvait lui adresser des éloges plus mérités ; mais le rapporteur nous révélait ainsi lui-même que M. de Charpin ne devait point s'arrêter dans l'œuvre qu'il avait abordée, avec tant de zèle et de désintéressement. A peine l'impression des deux Cartulaires d'Ainay était-elle terminée, qu'il entreprenait une autre publication, qui devait, sinon clore la série des documents inédits de notre histoire, mais, du moins, compléter l'ensemble de nos grands Cartulaires lyonnais.

Autant que l'abbaye d'Ainay, celle de l'Île-Barbe a joué,

---

(1) Institut de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1886, par M. Gustave Schlumberger, lu dans la séance du 2 juillet 1886, p. 15.